

**saint-pardoux-
soutiers**

> **Conseil municipal.** Lundi 7 septembre à 20 h 30 au foyer rural : élection du maire délégué de la commune de Saint-Pardoux, subventions aux associations, lotissement les Chaumes (vente d'une parcelle communale), aménagement des bureaux de la mairie, réfections de voiries, recrutement d'un archiviste pour les archives communales de Soutiers, création de deux postes d'adjoint technique territorial...